

L'auto-édition
Qu'est-ce que cela implique ?

Et présentation de "Plumes et Lettres"
(guide d'information)

Le code de la propriété intellectuelle interdit les copies ou reproductions destinées à une utilisation collective. Toute représentation, reproduction intégrale ou d'un extrait quelconque de ce livre par quelque procédé que ce soit, et notamment par photocopie ou microfilm est interdite sans autorisation écrite des auteurs.



Ecrit par Shirley Patris et Chantal Jubary

Edité en 2011 par “Plumes et Lettres”

Imprimé par thebookedition.com

<http://www.plumesetlettres.sitew.com>

<http://www.lecercledesauteurs.sitew.com>

L'auto-édition
qu'est-ce que cela implique?

Shirley Patris – Chantal Jubary

Introduction :

Si vous vous intéressez à ce guide, c'est probablement que vous êtes en cours d'écriture d'un livre ou que vous prévoyez d'en écrire un. Vous avez sans doute déjà pris de nombreux renseignements sur Internet concernant l'édition et vous êtes rendu compte que c'est une vraie jungle.

Le présent ouvrage à été écrit sous l'initiative de "Plumes et Lettres" dans le but de vous éclairer sur les différentes possibilités qui s'offrent à vous, "auteur inconnu" face à ce géant qu'est l'édition. Mais aussi pour vous expliquer en quoi, nous, "Plumes et Lettres" nous pouvons vous être utiles.

"Plumes et Lettres" n'est pas une maison d'édition mais un prestataire de services d'aide à l'auto-édition. C'est surtout, l'association de deux auteurs qui, comme vous, ont été confrontés à ce parcours déroutant qu'est l'édition d'un livre.

Prenant leurs renseignements partout sur le net, tirant des leçons de l'expérience et des conseils de leurs amis auteurs publiés, parcourant les forums et lisant des ouvrages sur le sujet, elles ont mis dans la balance tous les renseignements recueillis, mis en évidence les avantages et les inconvénients de chaque moyen qui conduit à l'édition d'un livre pour en arriver à déterminer ce que serait le meilleur moyen pour des

auteurs comme elles. Les auteurs comme elles, c'est à dire celles et ceux souhaitant rester entièrement maîtres de l'ouvrage qu'ils ont mis tant de cœur et de passion à écrire. Parvenir à la vente de ce livre sans payer une fortune et ne plus rien devoir à personne une fois le livre édité. Mais il n'y a pas de miracle, qui dit "éditeur", dit "contrat". Et qui détermine les termes du contrat ? L'éditeur bien entendu. Et nous sommes bien trop nombreux à frapper à leur porte que pour pouvoir revendiquer quoi que ce soit. Si nous ne signons pas le fameux contrat, c'est le suivant qui le fera et les éditeurs le savent très bien.

Elles se sont donc posé la question de ce qu'était exactement le travail de l'éditeur, elles en ont dressé la liste pour se rendre compte qu'à elles deux, elles avaient fait toutes les études et formations nécessaires pour pouvoir entreprendre ensemble ce travail pourtant ô combien ardu si on veut le faire dans les règles. Et elles en ont convenu que la solution était donc : l'auto-édition ! C'est donc en s'auto publiant qu'elles ont sorti leurs livres respectifs. De là à mettre leurs compétences au service d'autres auteurs, il n'y avait qu'un pas qu'elles ont franchi ensemble et "Plumes et Lettres" est né.

Si il y a aujourd'hui un message qu'elles veulent faire passer, c'est que l'édition et la promotion d'un livre n'est pas chose aisée et que, dans ce domaine comme dans les autres, il y a les pièges à éviter et les bons tuyaux à saisir. Mais surtout, il ne faut jamais perdre de vue qu'un livre correctement écrit est un travail

considérable qui n'a d'égal que toute la passion attribuée à l'écrire et que ce n'est pas pour rien qu'on appelle cela "un ouvrage". Mais un livre, aussi bon soit-il, peut rester à jamais inconnu si on en rate l'édition ou la promotion. L'auto-édition c'est donc quelque chose de passionnant car vous vivez la conception de votre oeuvre de manière active jusqu'à l'aboutissement final en orchestrant le tout avec une liberté totale. Mais c'est aussi un exercice très périlleux.

Mais avant d'aborder plus en profondeur le domaine de l'auto-édition, il convient de voir brièvement quelles sont les autres alternatives.

L'édition à compte d'éditeur:

Si vous tapez « édition à compte d'éditeur » dans la barre de recherche de Wikipédia, vous recevrez l'information suivante : « *La **publication à compte d'éditeur** est un mode de publication de livres qui consiste, pour un éditeur, à publier un livre sélectionné éventuellement par un comité de lecture. Un auteur publié à compte d'éditeur cède tout ou une partie de ses droits à l'éditeur, à partir d'un contrat, pour une période déterminée et en échange d'engagements clairs (délais de publication, niveau des droits perçus sur l'œuvre, garanties commerciales...). En contrepartie, l'auteur ne dépense rien pour l'édition du livre (travail avec l'auteur pour finaliser le manuscrit, ce qui peut prendre plusieurs mois, réécriture, correction, maquette, illustration, choix de la couverture, du titre, etc.), ni pour les frais de fabrication (choix du papier, de la reliure, du vernis sur la couverture, etc.), ni pour les frais d'impression (choix du tirage, papier, impression proprement dite), encore moins pour les frais de publicité (attaché de presse, communiqués de presse, envoi des communiqués, catalogues, représentation à l'étranger pour les ventes de droits, etc.). L'auteur reçoit en revanche une rémunération appelée droit d'auteur qui est proportionnelle au nombre de livres vendus. Une avance sur droits forfaitaire lui est généralement versée, selon des modalités établies par le contrat (à la signature du contrat, à la parution du livre, etc.). Il reçoit un pourcentage du prix hors taxe du livre (souvent aux environs de 10%, mais cela peut partir de beaucoup plus*

bas, aux alentours de 6 %, pour les illustrés et monter beaucoup plus haut pour les best sellers). Les droits sont versés par l'éditeur selon une périodicité convenue, en général deux fois par an. »

Passer par le biais de ce type d'édition, dite traditionnelle, peut paraître alléchant mais est très difficile. Pourquoi ? Et bien tout simplement parce qu'il faut savoir que l'écriture d'un livre se répand de plus en plus et que les éditeurs reçoivent des dizaines de manuscrits par jour. Bon nombre de ces manuscrits ne sont même pas lus. A moins d'avoir un nom célèbre, d'être poussé par une personnalité connue ou d'avoir vécu un évènement au minimum connu au niveau national, les simples auteurs que nous sommes ont de moins en moins de chance de se voir sélectionnés pour l'édition de leur livre. Et cela ne veut pas dire pour autant que le livre en question est "mauvais". Il faudra donc affronter un véritable parcours du combattant pour décrocher le fameux sésame au bout de nombreuses démarches, de nombreux frais d'impression et d'envois postaux (effectivement, aucun texte ne peut être envoyés par mail à un éditeur, ceux-ci ne prennent en compte que les manuscrits envoyer par la poste). Enfin, il faut attendre de nombreux mois voire des années pour obtenir une réponse, et cela, uniquement dans la perspective où, un jour peut-être, votre livre soit accepté. Avant cela vous aller essayer de nombreux refus justifiés par un "ne correspond pas à notre thème éditorial" alors que vous aviez justement choisi cet éditeur parce qu'il correspondait au domaine de votre

livre, ou tout simplement pas justifié car tous ne répondent pas.

Mais est-ce vraiment la meilleure formule que de passer par un éditeur ? Quelle garantie cela vous donne t-il ? Cela ne vous donne en tous cas pas la garantie de vendre votre livre. Rien ne vous donne cette garantie d'ailleurs. Mais reconnaissons que les éditeurs ont des moyens que nous n'avons pas pour atteindre le lecteur. Encore que, certains moyens peuvent être employés pour toucher un maximum de personnes. Mais nous en reparleront dans la présentation du "Cercle des Auteurs" en fin de brochure.

Par contre, une chose est certaine: si vous passez par un éditeur classique vous devrez lui céder vos droits d'auteur et généralement l'exclusivité de votre livre. Cela veut dire que si vous êtes déçu de ses services, vous ne pourrez en changer. Et rompre un contrat avec un éditeur avant l'échéance prévue n'est pas évident et très coûteux. Aussi, réfléchissez bien avant de signer un contrat qui va vous lier à un éditeur, bien plus loin que vous ne l'imaginez. Informez-vous bien de ce que vous gardez comme droits sur VOTRE livre, si l'on peut encore dire qu'il s'agit de VOTRE livre une fois vos droits cédés. Loin de nous l'idée de faire le procès des éditeurs, dont certains font un travail exceptionnel et mènent des auteurs inconnus vers une célébrité très difficilement accessible en passant par l'auto-édition. Mais, si vous avez la chance de vous voir proposer un contrat, prenez

le temps de l'étudier, d'en analyser tous les éléments,
c'est peut-être la chance de votre vie.

L'édition à compte d'auteur :

Lorsque l'auteur paie un éditeur pour la conception, l'impression et la diffusion de son livre, il est édité à compte d'auteur. Ainsi, l'auteur paie pour être publié. Il avance les fonds pour la fabrication de son livre. Ceci n'a rien de scandaleux en soi : il paie un travail qui a été effectué pour lui. Mais bien souvent, cette participation couvre la totalité des frais d'édition, voire bien au-delà... En outre, il arrive malheureusement que la diffusion ne soit pas à la hauteur des attentes des auteurs. L'expérience de ces dernières années révèle que dans de nombreux cas les auteurs n'ont pas été satisfaits de cette prestation... Mais le côté scandaleux de l'affaire, c'est que les auteurs, dans le cas de l'édition à compte d'auteurs, ce sont liés à leur éditeur par un contrat obligatoire et que, bien que payant tout de leur poche, ils ne sont ni libres de ce qu'ils font ni propriétaires de leurs livres imprimés. Car, il faut également préciser que si l'ouvrage n'est pas vendu, les exemplaires publiés ne lui seront pas restitués, à moins d'en négocier un rachat, alors qu'il en a supporté les frais au départ. Mais attention, la promotion de votre livre ne sera pas toujours prise en charge par l'éditeur (ou moyennant paiement supplémentaire), contrairement à l'édition à compte d'éditeur qui l'inclut dans son forfait.

Dans l'édition à compte d'auteur, tout se paie... par l'auteur. Il faut savoir que la signature de ces contrats est particulièrement intéressante pour l'éditeur, qui y

trouve tout bénéfice en ne prenant aucun risque. Sur la fabrication des livres, il peut parfois percevoir deux fois des bénéfices (lors de la fabrication sur laquelle il prend une marge et lors du rachat de stock invendu). Tandis que l'auteur, dans la plupart des cas se retrouve avec un stock énorme de livres invendus car non promus, dont il aura du mal à se défaire. Enfin, il aura dépensé une véritable petite fortune pour ne rien y gagner sinon le risque de tout perdre. Cette magnifique réalisation qu'était votre livre peut ainsi devenir un énorme "bide financier" Et cela c'est sans parler des autres termes du contrats différents chez tous les éditeurs à compte d'auteur.

Le seul à prendre des risques, c'est l'auteur car il doit investir sur des ventes incertaines en constituant un stock à l'éditeur, qui se base sur des statistiques dont on a aucune preuve de véracité.

Dans le monde littéraire, l'édition à compte d'auteur est le type de contrat le plus déconseillé. Vous pourrez le constater en visitant les forums traitant du sujet et en discutant avec des ACA (auteurs édités à compte d'auteur) et vous serez vite découragé.

D'ailleurs, quel que soit votre choix entre les différents types d'édition, renseignez-vous auprès d'un maximum de personnes ayant choisi ce parcours. Ils sont les seuls à pouvoir vous faire part de leur expérience.

Les éditeurs sur Internet :

Les éditeurs sur Internet vous offre une gamme de services d'édition et vous permettent d'avoir une boutique en ligne ou un blog. Vous leur envoyez également votre tapuscrit (manuscrit électronique) qui sera alors mis en forme par l'éditeur. Celui-ci met le livre en vente en ligne, commande lui-même l'impression auprès d'un imprimeur à la demande et s'occupe de l'envoi lorsque le client passe commande.

En fait, ils reprennent le concept pratiqué par des maisons comme thebookedition et lulu mais en y joignant quelques services de mise en forme et bouclent tout ça avec un contrat bien ficelé leur permettant, au passage, de récupérer les droits exclusifs de distribution de votre ouvrage. Ils se qualifient d'éditeurs et ne vous laissent plus que très peu de marche de manœuvre , voire pas du tout (avec certains, vous ne pouvez même plus décider ni de la couverture de votre livre, ni de son prix de vente).

Vous n'êtes donc pas l'éditeur de votre livre comme vous le seriez en passant directement par une maison telle que thebookedition ou lulu ou par les services de "Plumes et Lettres". N'oubliez pas que lorsqu'il y a un éditeur, ceci implique qu'il ponctionne un pourcentage sur chaque livre vendu et ce qu'il s'agisse d'édition à compte d'éditeur, d'édition à compte d'auteur ou

d'édition avec un éditeur sur Internet. Vous payez jusqu'au dernier livre vendu.

Cependant, l'éditeur se charge en partie de la promotion du livre en l'inscrivant sur quelques sites et vous reverse vos royalties, généralement à un rythme annuel. Attention, il n'y a aucune garantie que votre livre se retrouve en librairie.

Ce contrat, comme tous les contrats d'ailleurs, demande votre plus grande attention et votre plus grande vigilance avant signature car le tout évidemment se paie à prix fort et rejoint donc très fortement l'édition à compte d'auteur (on paie, on est tenu par un contrat, on perd ses droits...)

L'auto-édition:

Les avantages de l'auto-édition :

Vous garder le titre d'auto-éditeur, votre liberté et vos avantages. Vous agissez en chef d'orchestre et n'êtes lié à personne. Et chose très importante, reconnaissons-le, à la vente de chaque exemplaire de votre livre, mis à part les frais de fabrication du livre, tous les bénéfices vous reviennent. Vous faites de votre livre tout ce que vous voulez.

Les inconvénients de l'auto-édition :

L'auto-édition : c'est prendre en charge vous-même votre livre jusque quand il sera dans les mains de son lecteur. Et pour en arriver là, il va vous falloir batailler. Une fois votre livre écrit, il va vous falloir l'éditer. Une fois édité, il faut l'imprimer et le vendre. Et vous n'avez pas droit à l'erreur. Autant dire que l'auto-édition aussi, c'est un parcours du combattant.

Pour ne pas gâcher tout le travail que vous avez fourni à l'écriture de votre livre, il va falloir être honnête envers vous-même et estimer de manière très concrète ce que vous êtes capable de faire ou pas. Et il a déjà été énuméré succinctement tout ce que ce travail implique.

Si vous ne pouvez assumer vous-même l'entièreté de ces tâches devrez-vous d'office vous lier à un éditeur ? Bien sûr que non. Des aides existent pour prendre le relais là où vous bloquez. Et c'est là que "Plumes et Lettres" intervient.

N'oubliez pas non plus que le choix de l'auto-édition n'est pas une fin en soi. Un livre que vous avez édité vous-même peut toujours être envoyé aux maisons d'édition. Un grand nombre d'auteurs, d'ailleurs, auto-éditent leur livre tout en l'envoyant aux éditeurs. Tout comme certains, font leurs preuves tout seul avec un premier livre de manière à pouvoir présenter aux maisons d'édition leurs statistiques de vente d'un premier livre dans l'espoir de se faire éditer le second.

L'auto-édition peut donc être tout simplement un tremplin, une première étape... Si vous êtes trop hésitant, rien ne vous empêche d'essayer seul, quitte à vous faire aider là où ça coince et de bifurquer vers les maisons d'édition si vraiment cela ne se passe pas bien.

“Plumes et Lettres”
l’aide à l’auto-édition



“Plumes et Lettres” : L’aide à l’auto-édition:

Quel risque prenez-vous ?

Vous ne prenez aucun risque. L’aide à l’auto-édition n’est qu’un ensemble de services. En y faisant appel, vous gardez bien entendu le statut d’auteur mais également celui d’éditeur car vous restez dans le cadre de l’auto-édition. Les dépenses que vous allez faire en vous offrant nos services reviennent à celles d’un étudiant qui fait relire, corriger et/ou mettre en page son mémoire.

La différence entre “Plumes et Lettres” et l’édition à compte d’auteur :

Nos services sont à la carte, ce qui veut dire que si vous ne faites appel à nous que pour la correction, vous ne payez que la correction. Vous pouvez puiser dans nos services ceux qui vous semblent utiles sans vous retrouver contraint à signer un contrat d’engagement quel qu’il soit. D’ailleurs, avec “Plumes et Lettres”, vous ne signez aucun contrat.

Aussi, contrairement à l’édition à compte d’auteur, avec “Plumes et Lettres” vous n’avez aucune obligation de commander un stock de livres que vous risquez de ne pas vendre. Nous avons l’habitude de fonctionner avec thebookedition.com ou, occasionnellement, avec lulu.com dont nous développons les services plus loin.

Vous êtes tout à fait libre de vous acquitter de cette tâche vous-même si vous le souhaitez ou de nous la confier. Tout comme il vous est loisible de fonctionner avec un autre procédé d'impression.

Dans quelles circonstances faire appel à “Plumes et Lettres” ?

Comme dit ci-avant, si vous faites le choix de l'auto-édition, vous devez assumer le travail de l'éditeur dans son entièreté. Si vous n'êtes pas complètement à l'aise avec le maniement de la langue française, l'outil informatique, le marketing... et le monde de l'édition proprement dit, vous devrez faire appel à des personnes compétentes pour vous seconder. Certains se débrouillent absolument bien avec un ordinateur, sont tout à fait capables de mettre un livre en page mais ne sont pas certains de leur orthographe, il font donc appel à un correcteur. D'autres, emporté par leur histoire ne se rendent plus compte si celle-ci à vraiment été “construite” de manière cohérente, ils font donc appel à un relecteur. D'autres encore, n'ont pas de problème avec le contenu du livre, mais il n'ont pas les compétences pour concevoir leur couverture, il font donc appel à un maquettiste. C'est absolument pareil si vous faites appel à “Plumes et Lettres”, sinon que vous pouvez rassembler plusieurs aides ou n'en choisir qu'une seule : Vous nous commandez un travail de correction, de relecture, de création de couverture ou autre. Le fait est que, chez “Plumes et Lettres”, nous

rassemblons l'entièreté des services nécessaires à l'édition de votre livre.

Nos compétences/formations

S'auto-éditer, rappelons-le encore une fois, c'est se passer des services d'un éditeur ; donc prendre en charge la part de travail qui lui est normalement attribuée dans la publication d'un livre. Or, éditeur, c'est un métier ! Ce métier englobe notamment les fonctions suivantes : retranscription informatique (au départ d'un manuscrit, ce qui se fait de moins en moins souvent), mise en page (bien spécifique dans le cas d'impression de livre), correction de l'orthographe/syntaxe/grammaire, insertion de vos illustrations (poids de l'illustration), de vos tableaux, numérotation correcte des pages, choix du format adapté pour ce type de livre, création de la couverture, attribuer le numéro ISBN, le dépôt légal, faire imprimer le livre, faire la promotion du livre pour le vendre. C'est un travail. Non seulement au niveau de connaissances et de capacités mais également de temps à y sacrifier. Lorsque vous serez arrivé à l'impression de votre livre et que vous en recevrez le premier exemplaire, c'est un grand moment de soulagement et de fierté. Et pourtant, si votre but est de vendre ce livre en dehors du cercle familial ou amical, vous n'êtes encore nulle part. Votre ouvrage n'est pas prêt de se trouver en librairie et encore moins dans les mains de ses lecteurs. Maintenant c'est un nouveau travail qui commence. Vous allez devoir promouvoir votre livre. Cela implique

la création de vos supports publicitaires mais également la diffusion intelligente de votre publicité. Cela aussi c'est un métier.

Si vous souhaitez vraiment aller jusqu'à la publication de votre livre et que, vous-même, vous ne possédez pas toutes les connaissances et le temps nécessaires, faites-vous aider par quelqu'un de compétent. Mais surtout ne faites pas le choix d'un travail en solitaire dont le résultat serait bâclé et ne respecterait pas les règles de l'édition en réduisant ainsi à néant tout le travail d'écriture de votre livre.

“Plumes et Lettres” à été créé pour que vous puissiez garder les avantages de l'auto-édition tout en palliant à ses inconvénients.

Pour vous venir en aide, nous nous appuyons sur nos connaissances et compétences, acquises lors de nos études. Aussi nous avons été formées au secrétariat, à l'informatique, à l'imprimerie, à la publicité, au marketing... et avons une équipe d'illustrateurs qui peuvent réaliser un travail à la demande (les conditions se discutent entre l'auteur et l'illustrateur par notre intermédiaire).

“Plumes et Lettres” vous accompagne donc jusqu'à l'impression de votre livre et vous remplace uniquement dans les tâches qui sont insurmontables pour vous. Vous payez bien entendu les services assumés par “Plumes et

Lettres”, et rien de plus mais une fois votre livre terminé, vous ne nous devez plus rien car vous n’êtes pas sous contrat et nous ne prenons aucun pourcentage sur les ventes de vos livres.

Mais après, encore faut-il vendre votre livre. Et pour cela, il vous faudra en faire la promotion. Si vous le souhaitez, “Plumes et Lettres” vous accompagne également dans cette démarche mais seulement en partie. Nous mettons à disposition des auteurs ayant fait appel à nos services, deux plateformes. Effectivement, votre livre publié sera présenté **gratuitement** sur le site de “Plumes et Lettres” et sur celui du “Cercle des auteurs” qui vous est présenté en fin d’ouvrage. Vous bénéficierez également d’un autre mode de publicité, notre newsletter envoyée à plusieurs centaines de personnes intéressées ou faisant partie du monde littéraire. Enfin nous serons là pour vous conseiller, vous donner les “bons tuyaux” pour la promotion de votre ouvrage et vous mettre en contact avec des personnes également susceptibles de vous venir en aide mais il vous faudra encore y travailler. Vous avez pour cela une chance énorme, un outil fantastique : Internet. Mais encore faut-il savoir s’en servir... Encore une fois, « Plumes et Lettres » peut vous venir en aide par exemple pour la construction de site ou de supports publicitaires. Si vous savez exploiter tous les filons et que vous faites correctement votre travail, vous tisserez votre toile, petit à petit, et avec le temps les résultats seront au rendez-vous.

Par ailleurs, si vous passez par nos services et donc, probablement, par thebookedition ou lulu (décrit plus bas), vous ne serez jamais seul face à la difficulté. Non seulement, vous bénéficierez de nos conseils et expériences mais également de ceux des autres auteurs auto-édités. L'auto-édition est un monde comme on en rencontre plus beaucoup, il y règne une solidarité très importante. Chacun étant toujours prêt à aider, renseigner, conseiller et encourager l'autre.

Dès à présent, si ces explications ne sont pas encore suffisamment claires ou complètes pour vous, nous vous encourageons à prendre contact avec nous et nous poser vos questions concrètes.

plumesetlettres@hotmail.com

L'impression à la demande

L'impression à la demande, apparue il y a quelques années, est un procédé qui a fait exploser l'auto-édition car il réduit à néant les risques à prendre dans l'impression d'un livre.

Il s'agit de machines semblables à d'immenses photocopieuses et capables de vous imprimer un livre et de vous le relier en un temps record à partir d'un document informatique. Ces machines, appelées "expresso", sont déjà très utilisées dans les librairies et autres bibliothèques aux Etats-Unis et se répandent maintenant chez nous.

Ce système d'impression permet donc, comme son nom l'indique, d'imprimer les livres un à un selon la demande, donc lorsque le client/lecteur le commande. Et c'est là toute la révolution de l'auto-édition ! Si vous faites le choix de vous éditer vous-mêmes, vous ne devez maintenant plus vous constituer tout un stock de livres à vendre sans savoir s' il sera un jour écoulé. Jusque-là, nous devions faire appel à des imprimeurs classiques fonctionnant avec des systèmes traditionnels tels que l'offset et à qui il fallait donc commander un maximum pour payer un prix unitaire minimum. Ce qui, quand au niveau de l'imprimeur est tout à fait logique devient très risqué en ce qui concerne l'auteur.

Dans les deux chapitres suivants, vous trouverez les services proposés par thebookedition.com et par lulu.com, assez semblables. Mais il y en a d'autres dont le principe est le même. Cependant, ces deux-ci sont les plus connus et, nous semble t-il, les meilleurs. Certains vous conseilleront plutôt [thebookedition](http://thebookedition.com) et d'autres [lulu](http://lulu.com), en fait ils ont tous deux leurs avantages et leurs inconvénients.

Nous ne savons pas très bien comment définir en un mot la fonction de ces sites qui trouvent toute leur utilité entre l'auto-édition et l'impression à la demande. Nous allons donc vous expliquer en quoi ils interviennent l'un et l'autre. Et surtout à quel moment ils interviennent.

Car, bien que l'impression à la demande révolutionne, comme nous l'avons dit, le monde de l'auto-édition, elle, ne résout pas tout. Encore faut-il permettre à nos acheteurs d'avoir connaissance de notre livre, de pouvoir le commander, de le payer et de le recevoir à la maison.

Thebookedition

Si vous vous rendez sur le site de www.thebookedition.com vous y découvrirez en détails qui ils sont et ce qu'ils font. Nous allons cependant tâcher de vous résumer cela au mieux.

Le rôle de thebookedition ne commence jamais avant que la mise en page totale de votre livre soit terminée. Quand votre bouquin est correctement ficelé, mis en forme, corrigé, mis en page, numéroté... soit prêt à imprimer, vous ouvrez un compte chez thebookedition et envoyez votre livre par téléchargement. Si vous n'accordez pas une grande importance à la couverture, ce qui est une grave erreur selon nous, vous pouvez simplement envoyer une photo de votre choix et thebookedition "fera votre couverture". Il faut savoir que vous aurez une couverture de livre plus que banale et identique à de nombreuses autres sur leur site (mis à part la photo qui change). Vous pouvez même ne pas envoyer de photo et vous aurez un logo – en guise d'illustration – (le même que pour tous les auteurs qui n'auront pas envoyé de photo), donc votre livre aura la même apparence que tous les autres avec seulement le titre qui change. Nous ne pouvons que vous conseiller de personnaliser votre couverture et ce pour des questions évidentes de marketing, celle-ci doit attirer et accrocher le lecteur. Mais en ce qui concerne le contenu de votre livre, thebookedition n'y touche absolument pas. Si vous envoyez un texte bourré de fautes

d'orthographe, avec une mise en page en bloc du premier au dernier mot, sans page blanche là où il en faut, avec des photos de mauvaise qualité ... votre livre sera imprimé et vendu tel quel.

Thebookedition reçoit votre fichier, le met en vente sur son site, vous fournit les bannières de lien à insérer sur votre propre site et tout support que vous souhaitez et qui permettent en un seul clic de se retrouver sur la page de vente de votre livre. Toutes les commandes de votre livre sont gérées chez eux, ils encaissent le paiements par les systèmes sécurisés actuels, font imprimer et relier le livre chez les imprimeurs à la demande avec qui ils ont bien entendu des accords que nous ne pouvons pas avoir, l'envoi au client - lecteur (aux frais du client), cumulent vos royalties et vous les reverse.

Alors à partir du moment où vous avez fait le choix de l'auto-édition, à moins que vous n'ayez une "expresso" dans votre grenier, un site avec possibilité de commande et paiement sécurisé et le temps de vous charger de tout cela vous-même, ces sites sont un super créneau. Il vous évite notamment de devoir commander un stock de livres famoureux (pour avoir un bon prix) chez un imprimeur classique sans aucune certitude de pouvoir le vendre. Et ça c'est énorme.

Mais concrètement, comment cela fonctionne-t-il ?

Une fois votre livre complètement fini (en fichier informatique), vous ouvrez gratuitement votre compte chez thebookedition (ou nous pouvons encore le faire pour vous si vous le souhaitez). Ce site vous propose une gamme de collections littéraires comprenant chacune ses formats d'impression. Vous en choisissez une et adaptez votre document aux bonnes dimensions. Ce document final a une seule obligation, il doit comprendre un minimum de 40 pages (au format choisi). Une fois que vous êtes prêt, vous envoyez votre fichier. Bon, pour certains, les premières fois c'est un peu sport. Si vous avez déjà une certaine appréhension du domaine informatique, faites-vous aider. Pour les autres c'est relativement simple. La procédure comprend plusieurs étapes dont celle de la couverture qui doit bien entendu être aux dimensions requises suivant le format choisi et le nombre de pages. Pour cela, hormis la procédure d'envoi et sur les informations que vous aurez rentrées, le gabarit de votre couverture vous sera présenté. Il vous faut alors adapter votre projet à ce gabarit. Les étapes se succèdent et se terminent par la présentation de vos bannières qu'il vous faudra télécharger et enfin vous terminerez la création de votre oeuvre.

Après un court délai allant de une heure à un jour ou deux, votre oeuvre est validée et mise à la vente. Vous ne devez plus vous soucier que de faire la promotion de votre livre.

Il vous aura fallut déterminer le prix de vente de votre livre d'une manière toute simple. En fonction du nombre de page de votre livre et de son format, thebookedition détermine son coût de fabrication. Vous décidez alors de vos royalties (le montant que vous souhaitez gagner sur chaque livre vendu. La somme de ces deux montants vous donne le prix de vente de votre livre (auquel sera ajouté le montant des frais de port lors de la commande). Vos royalties peuvent ensuite vous être versés en €uros sur un compte bancaire 4 fois par an.

On ne connaît pas le montant attribué à thebookedition et probablement compris dans le calcul du coût du livre, mais peu importe puisque vous n'avez rien d'autre à payer. Et le calcul est ainsi très clair et facile à comprendre pour l'auteur. Nous verrons que c'est différent chez lulu.

Il faut savoir que votre livre une fois envoyé à TBE, peut toujours être modifié : son contenu, sa couverture, ses renseignements mais certaines de ces modifications demandent une revalidation et bloquent vos ventes le temps de celle-ci.

Thebookedition est un site complet qui comprend également un forum fort utile pour y poser des questions ou y puiser des informations auprès des autres auteurs mais également auprès du staff TBE qui est très soucieux de vous éclairer. Et ça c'est un plus.

Lulu

Comme annoncé, lulu est fort semblable à TBE. Cependant, il a des avantages et des inconvénients par rapport à “son rival”.

Le gros hic de lulu c’est son manque de clarté. Il s’agit d’un site américain. Ils prennent également une commission et le disent clairement. Cependant, celle-ci n’est annoncée que tout au bout de la procédure et complique le calcul. Chez TBE, lorsqu’on vous donne le prix de fabrication de votre livre avant la procédure d’envoi, il englobe le total de ce que votre livre coûtera, vous y ajoutez vos royalties et c’est tout. C’est clair dès le départ. Chez lulu cela ne se passe pas comme cela. Lorsque vous demandez le coût de fabrication de votre livre, on vous donne celui-ci uniquement. Leurs tarifs paraissent alors très attractifs et beaucoup moins cher que TBE” mais c’est tout à la fin de l’envoi de votre fichier , quand vous devez déterminer définitivement votre prix que s’affiche la commission de lulu (celle-ci correspond à 25% de vos royalties) et complique le calcul. La somme de tous ces montants (coût de fabrication + commission lulu + royalties de l’auteur) donne le prix de vente de votre livre. Et, vous vous rendez compte que vous frôlez le tarif de TBE qui lui est clair dès le départ. Et le manque de clarté est le même sur tout le site. Bourré d’informations mais on passe de l’américain au français et du dollar à l’euro continuellement. Leur taux de conversion est d’ailleurs

très hasardeux. Les royalties sont d'ailleurs versés par Paypal ou uniquement en dollars par chèques mais absolument pas par versement bancaire en Euros ! Et lorsqu'on demande une info, celle-ci tarde à venir... Le moins qu'on puisse dire c'est que lulu n'est pas limpide.

Cependant, lulu a ses avantages. Il offre plus de possibilités que TBE. Une seule reliure possible chez TBE pour trois chez lulu. Les ebooks y reviennent moins cher, vous pouvez également imprimer des CD, des calendriers... alors que chez TBE uniquement les livres et c'est tout.

Personnellement si nous fonctionnons maintenant avec les deux pour combler les manques de TBE, nous optons davantage pour TBE, moins complet mais beaucoup plus limpide et qui répond par retour quand vous envoyez un mail.

Quoiqu'il en soit, les sites sont ouverts et le mieux est que vous les parcouriez à votre aise pour en faire votre propre jugement.

Quelques mots sur “Le Cercle des Auteurs”

Une fois notre site “Plumes et Lettres” en ligne, nous avons été contactées par différents auteurs auto-édités qui souhaitaient faire paraître leur livre sur notre site. Chose que nous ne pouvions pas accepter car cet espace est une vitrine où nous exposons nos propres livres et ceux des auteurs qui ont fait appel à notre travail. Nous ne pouvions donc pas créer d’amalgame envers les visiteurs.

Nous avons donc décidé, afin de répondre à cette demande, de créer “Le Cercle des Auteurs”.

Ce site permet donc aux auteurs (auto-édités ou pas) de bénéficier d’une plateforme supplémentaire sur laquelle faire paraître leur livre. Il est vrai que le principe premier du marketing est “pour être vendu il faut être connu et pour être connu il faut être vu”. Un auteur qui s’auto-édite correctement se doit donc d’être présent partout avec son livre.

“Le Cercle des Auteurs” est donc une plateforme supplémentaire où faire paraître votre livre gratuitement mais néanmoins à certaines conditions dont vous pouvez prendre connaissance directement sur le site, mais pas seulement. Si ce n’était que pour paraître sur un site, vous pourriez très bien créer ce site vous-même. Mais tout l’intérêt du “Cercle des Auteurs” réside ailleurs : dans son esprit. Notre force, c’est que nous sommes plusieurs à y faire notre promotion, plusieurs à le faire connaître et que cela produit l’effet

boule de neige. Nous bénéficions tous de la promotion des uns et des autres plutôt que de jouer ses cartes chacun seul dans son coin. Enfin, “Le Cercle des Auteurs” tire également toute sa richesse des liens qui se tissent entre les auteurs mais également avec les visiteurs. Chacun y allant de son conseil, de son astuce... Chacun faisant la pub de l’un de l’autre sur son propre site. C’est ça l’esprit du “Cercle des Auteurs”, toute l’âme que nous lui avons donnée et que nos membres continuent à véhiculer. Merci à chacun d’eux d’être venu nous y rejoindre, d’y avoir invité leurs amis auteurs et de jouer ainsi le jeu de l’échange (dans tous les sens du terme).

Bibliographie

“Vendre son livre sur Internet” de Serge Boisse, bien qu’en fait très fortement inspiré du site lulu.com

“Sitographie”

thebookedition.com

lulu.com

imprimermonlivre.com

wikipedia.org

Table des matières

Introduction	6
L'édition à compte d'éditeur	9
L'édition à compte d'auteur	13
Les éditeurs sur Internet	15
L'auto-édition	17
"Plumes et Lettres" : l'aide à l'auto-édition	20
L'impression à la demande	23
The Book Edition	28
Lulu	32
"Le Cercle des Auteurs"	34
Biblio/Sitographie	36
Table des matières	37
Nous contacter / Visiter nos sites	38
Nos livres	39

“Plumes et Lettres”

Ce guide vous a détaillé les services d’aide à l’auto-édition de “Plumes et Lettres”,

Si vous souhaitez visiter notre site, rendez-vous sur

<http://www.plumesetlettres.sitew.com>

Pour nous contacter, envoyez-nous un mail à l’adresse suivante:

plumesetlettres@hotmail.com

“Le Cercle des Auteurs”

Si vous désirez faire la promotion d’un livre gratuitement, visitez notre site, de nombreux auteurs nous ont déjà fait confiance

<http://www.lecerclledesauteurs.sitew.com>

et contactez-nous à l’adresse suivante:

lecerclledesauteurs@hotmail.fr

“Les Fleurs de la Liberté” de Shirley Patris

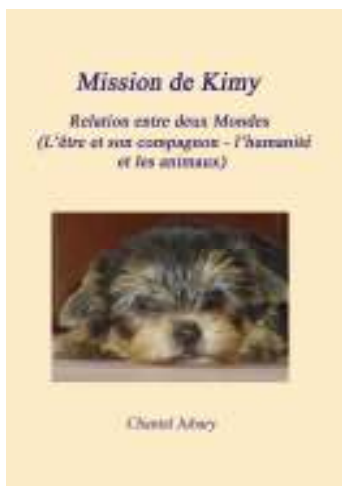


Lorsqu’au décollage, Rachel, Monica et Noémie se serrèrent la main dans un éclat de rire qui les menait vers l’Inde, elles étaient loin d’imaginer la tournure que leurs vacances allaient prendre. Au cœur de la civilisation hindoue empreinte de tant de sagesse, elles allaient faire les plus belles découvertes ... mais aussi les pires.

Avec « Les fleurs de la Liberté », son premier roman, Shirley Patris attise la curiosité du lecteur dans une intrigue à rebondissements qui, jusqu’au dernier moment, le laisse dans le doute.

Pour commander ce livre en version papier (12,50€) ou en téléchargement (5 ,50€) rendez-vous sur un de nos sites.

« *Mission de Kimy* » de Chantal Jubary



Cet ouvrage se compose de deux parties : la première se rapportant à l'expérience personnelle de l'auteur qui fait un « feed-back » sur le côté émotionnel et relationnel de son vécu avec ses petits compagnons et la seconde comportant une analyse de la relation – plus générale - entre les humains et les animaux, de personnes qu'elle a connues ou rencontrées.

Elle termine en donnant une conclusion et les leçons à en tirer pour notre évolution personnelle et collective, ainsi que celle de la Planète.

Pour commander ces livres (12,50€/le livre + frais d'envoi), rendez-vous sur un de nos sites.